

Image not found or type unknown



Entreposage de containers maritimes

Par **corde_old**, le **23/05/2007 à 12:36**

quelles reglementation dois-je respecter pour entreposer des containers maritimes sur un terrain, faut-il que ce terrain soit obligatoirement en zone industrielle artisanale ou peu importe l'endroit. Ces containers propres entretenus et peint de la même couleur sont destines à être loues à des pme,pmi,artisans etc...pour stockage.Ils pourront etre sur 1 ou 2 niveaux.La hauteur d'un container 2,4m sur deux niveaux 4,8m. Merci d'avance